

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.53.2005.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

CEREMONIE DES TRAITES
TRAITES MULTILATERAUX:
POUR UNE PARTICIPATION UNIVERSELLE
THEME 2005 : FAIRE FACE AUX DEFIS MONDIAUX
SIEGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
SEPTEMBRE 2005

Signature et dépôt d'instruments concernant les traités multilatéraux déposés
auprès du Secrétaire général

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique ce qui suit :

La cérémonie des traités aura lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2005. Les dispositions nécessaires, notamment en ce qui concerne la couverture par les médias, seront prises pour assurer toute la solennité voulue à l'accomplissement de ces formalités.

Suite à la notification dépositaire C.N.1297.2004.TREATIES-1 en date du 21 décembre 2004, il est rappelé que la publication *Traités multilatéraux : Pour une participation universelle - Thème 2005 : Faire face aux défis mondiaux* est en cours de préparation et sera distribuée à toutes les Missions permanentes à New York aussitôt que possible. Cette publication contient les résumés des dispositions principales, des clauses finales pertinentes et l'état des 31 traités concernant les droits de l'homme, les réfugiés, les questions pénales, le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption, l'environnement, le droit de la mer, le désarmement, la santé et le droit des traités mis en avant pour le thème 2005. Afin de donner aux États qui ont l'intention de participer à cette cérémonie suffisamment de préavis, une liste des traités principaux est ci-jointe.

De plus amples renseignements concernant les dates de la cérémonie, les règles à suivre pour les pleins pouvoirs et pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, seront communiqués incessamment.

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.

RÉUNION CONSACRÉE AUX TRAITÉS : THÈME 2005 -FAIRE FACE AUX DÉFIS
MONDIAUX

Liste des 31 traités multilatéraux faisant face aux défis mondiaux

(Pour l'état à jour des traités qui figurent dans la liste ci-dessous, veuillez consulter notre site web
<http://untreaty.un.org>)

(Seuls les traités accompagnés d'un astérisque (*) sont encore ouverts à la signature. Tous les traités sont ouverts à la ratification, à l'adhésion, à l'acceptation et à l'approbation conformément à leurs dispositions.)

Droits de l'homme

1. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (New York, 16 décembre 1966)*
2. Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)*
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)*
4. Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (New York, 9 décembre 1948)
5. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984)*
6. Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 18 décembre 2002)*
7. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)*
8. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)*
9. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (New York, 25 mai 2000)*

Réfugiés

10. Convention relative au statut des réfugiés (Genève, 28 juillet 1951)
11. Protocole relatif au statut des réfugiés (New York, 31 janvier 1967)

Questions pénales

12. Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Rome, 17 juillet 1998)
13. Accord sur les Privilèges et immunités de la Cour pénale internationale (New York, 9 septembre 2002)
14. Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (New York, 9 décembre 1994)

Terrorisme

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.

15. Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif (New York, 15 décembre 1997)
16. Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (New York, 9 décembre 1999)

Criminalité organisée et corruption

17. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
18. Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)
19. Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)
20. Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 31 mai 2001)
21. Convention des Nations Unies contre la Corruption (New York, 31 octobre 2003)*

Environnement

22. Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Kyoto, 11 décembre 1997)
23. Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (Rotterdam, 10 septembre 1998)
24. Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (Stockholm, 22 mai 2001)
25. Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique (Montréal, 29 janvier 2000)

Droit de la mer

26. Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (Montego Bay, 10 décembre 1982); Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 (New York, 28 juillet 1994)
27. Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (New York, 4 août 1995)

Désarmement

28. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (New York, 10 septembre 1996)*
29. Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.

mines antipersonnel et sur leur destruction (Oslo, 18 septembre 1997)

Santé

30. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (Genève, 21 mai 2003)

Droit des traités

31. Convention de Vienne sur le droit des traités (Vienne, 23 mai 1969)

Le 27 janvier 2005

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.